

## Qui est PSYA ?

Créé en 1997, le cabinet Psya, habilité IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels) propose le premier service professionnel spécialisé dans l'écoute, le soutien et l'accompagnement psychologique par téléphone et Internet.

L'indépendance de Psya assure son impartialité. La qualification de ses équipes (psychologues cliniciens diplômés) garantit éthique, anonymat et confidentialité.

Psya est certifié AFAQ ISO 9001 – version 2008 pour son « centre d'écoute psychologique ». Aujourd'hui, plus de un million de salariés bénéficient en France d'un numéro dédié et gratuit leur permettant d'accéder 7j/7 et 24h/24 au centre d'écoute psychologique Psya.



EN PARTENARIAT AVEC

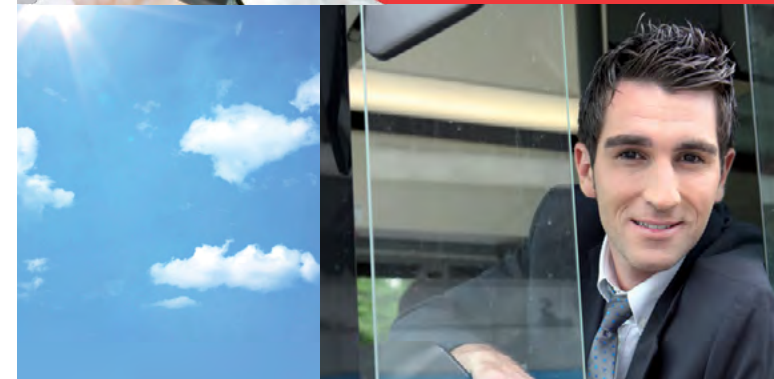


met gratuitement à votre disposition un service d'accompagnement social anonyme et confidentiel, accessible par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 20h.

## Service d'accompagnement social

ANONYME ET CONFIDENTIEL

EN PARTENARIAT AVEC



Création : StudioVersion 2.com / 03/2014

Crédits photo : © auremar - © Norman Pogson - © panthesja - © Petr Kurgan - © Galina Barskaya - © Ljupco Smokovski - Fotolia.com



# POUR POUVOIR FAIRE FACE !

Votre entreprise met à votre disposition un service d'accompagnement social en partenariat avec le cabinet Psya.

## POURQUOI UTILISER CE SERVICE ?

**Pour être accompagné dans un moment difficile de votre vie professionnelle et personnelle.**

Vous êtes confronté à des difficultés sociales et/ou économiques qui peuvent survenir à différentes étapes de votre vie et vous vous sentez démuni.

Que ce soit pour des raisons financières (surendettement, problèmes de remboursement des créances ou de logement...) ou encore de bouleversements familiaux (séparation, divorce...) et même si vous vous interrogez simplement sur vos droits aux prestations sociales...

Le service social de Psya vous informe, vous oriente et vous accompagne vers des solutions appropriées à votre situation.

L'accompagnement social est assuré par des assistants sociaux\*.



## QU'EST-CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?

**Accessible par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 20h, le service est mis à votre disposition gratuitement.**

Le Service d'Accompagnement Social intervient en soutien des salariés sur les problématiques sociales et/ou difficultés financières (surendettement, problèmes de remboursement des créances ou de logement...) ou encore de bouleversements familiaux (séparation, divorce, difficultés à s'adapter à son environnement de travail...) pour :

- Trouver des solutions concrètes aux difficultés sociales parfois urgentes que vous rencontrez : (relogement d'urgence, médiation avec les créanciers pour échelonner les paiements, aide à la compréhension des courriers et à la rédaction de certains formulaires et lettres).
- Faciliter certaines démarches (sécurité sociale, MDPH - Maison Départementale pour les Personnes Handicapées, CAF...).
- Orienter vers des dispositifs en coordination avec les acteurs internes ou externes (cellule de reclassement, pôle emploi, invalidité, retraite...).

Sur ces questions ou pour d'autres demandes ces professionnels peuvent vous conseiller et vous accompagner dans les démarches à entreprendre.

Service  
d'accompagnement  
social

ANONYME ET CONFIDENTIEL



**N°Vert 0 800 80 08 06**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## COMMENT UTILISER LE SERVICE ?

**Comment y accéder ?**

Le service est accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h, par téléphone au

**N°Vert 0 800 80 08 06**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

**Qui peut le contacter ?**

Chaque salarié de Transdev

